

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2025

Assemblée tenue en présentiel à Séry-Magneval, salle de l'école de 14h à 16h.

Étaient excusés sans procuration* : ATTAC Oise, Association Carnaval des possibles, Le Fil d'Ariane, Simon Jean-Louis.

*un membre a pu faire parvenir une procuration mais que celle-ci ne trouve pas de mandataire : un mandataire ne pouvant détenir qu'une seule procuration.

51 membres étaient **présents** ou *représentés* :

Collège des membres actifs (21)

Antonik Jean-Louis, Barnoud André, Barré Yann, Bonnet Eric, Brillon Catherine, Buessler Sandrine, Clognier Grégory, Dechornat Hervé, Decouttere Thierry, Delsaux Sylvie, Duteil Karine, Gerling Jacques, Guillard Odile, Jourdain Frédéric, Kléo Daniel, Massau Hubert, Masure Hélène, Rouberol Marie-Virginie, Serais Cécile, Tambu Mamy Eminence, Vasseur Dominique.

Collège des membres associés (13)

Commune de Crépy-en-Valois, Commune de Rouville, Commune de Séry-Magneval, Foyer Rural du Valois Multien, Glaignes animation, Les Amis de Gylofère, Les Amis de la bibliothèque de Senlis, Les Farfadets, Mai du cinéma, Projet Action 60, Région Hauts de France, Scènes en Valois, Association VML-Vaincre les maladies lysosomales.

Collège des membres cooper'acteurs (17)

Assié Janine, Babec Michel, Boutier Daniel, Commère Philippe, Defossez Hélène, Duzea Marie-Claude, François Jean-Luc, Gannevalle Jean, Grosbois Guy, Gruyer Jean-Pierre, Jourdain Benoit, Lagorce Françoise, Mantel Aurélia, Piloy Christian, Piot Danièle, Serais Mugnette, Verrier Christine.

29 membres étaient présents sur place. 24 procurations ont été reçues et 22 entérinées.

Le nombre retenu de votants est de 51 :

Collège des membres actifs : 21

Collège des membres associés : 13

Collège des membres cooper'acteurs : 17

Étaient également présents les salariés de l'association : Véronique Gannevalle, Luc Machet, Frédérique Ghys, Anne-Laure Mantel, Cerise Samson (en plus de Yann Barré, Aurélia Mantel, Hélène Defossez déjà cités). Ainsi que Antoine Jourdain et plusieurs membres de l'Amicale de Séry-Magneval

Quorum : l'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si un quart des membres actifs est présent ou représenté.

21 membres actifs sur 31 étaient présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

La séance a été ouverte à 14h00. Les documents (numérotés de 1 à 7) sur lesquels les membres étaient appelés à se prononcer étaient disponibles sur le site Internet de l'association depuis le 27 février.

Les votes ont porté sur :

- 1- l'approbation des comptes 2024 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif (voir documents n°2 et n°3)
- 2- l'approbation des orientations 2025-2026 (voir document n°4)
- 3- l'approbation du budget prévisionnel 2025 (voir document n°5)
- 4- l'approbation des montants de cotisation 2026 (voir document n°6)
- 5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (voir document n°7)

1- Approbation des comptes 2024 et affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
51	51	0	0

Les comptes 2024 sont approuvés. Le résultat est affecté à la poursuite du projet associatif.

2- Approbation des orientations 2025-2026

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
51	51	0	0

Les orientations 2025-2026 sont adoptées.

3- Approbation du budget prévisionnel 2025

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
51	51	0	0

Le budget prévisionnel 2025 est adopté.

4- Approbation des montants de cotisations 2026

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
51	51	0	0

Les montants de cotisations 2026 sont adoptés. Pour rappel : 10 € minimum pour les personnes physiques et 25 € minimum pour les personnes morales.

5- Élection d'administrateurs au Conseil collégial

a- collège des membres actifs

Nombre de votants : 21

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
DECHORGNAT Hervé	21	2028
GERLING Jacques	21	2028
MASSAU Hubert	21	2028
VASSEUR Dominique	21	2028

Sont élus au Conseil collégial au titre du collège des membres actifs : DECHORGNAT Hervé, GERLING Jacques, MASSAU Hubert et VASSEUR Dominique.

b- collège des membres associés

Nombre de votants : 13

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
Projet Action 60	13	2028
Foyer Rural du Valois Multien	13	2028

Sont élus au Conseil collégial les associations Projet Action 60 et Foyer Rural du Valois Multien:

c- collège des membres cooper'acteurs

Aucun candidat cette année.

Le Conseil collégial est désormais composé de 15 administrateurs,
soit 4 membres sortants en 2026, 5 membres sortants en 2027 et 6 membres sortants en 2028 :

COLLEGES		MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL	SORTANT EN
Pour le collège des membres actifs	1	ANTONIK Jean-Louis	2026
	2	PATIENT Olivier	2026
	3	BARNOUD André	2026
	4	ROUBEROL Marie	2027
	5	DUTEIL Karine	2027
	6	DECHORGNAT Hervé	2028
	7	GERLING Jacques	2028
	8	VASSEUR Dominique	2028
	9	MASSAU Hubert	2028
Pour le collège des membres associés	1	Projet Action 60	2028
	2	Foyer Rural du Valois Multien	2028
	3	Commune de Séry-Magneval	2027
Pour le collège des membres cooper'acteurs	1	PIOT Danièle	2026
	2	BUESSLER Sandrine	2027
	3	LAGORCE Françoise	2027

Pour extrait certifié conforme, à Crépy-en-Valois, le 3 mars 2025

un administrateur,
Jacques GERLING



une administratrice,
Dominique VASSEUR



une scrutatrice,
Hélène DEFOSSEZ

